

B R S

EDITE
PAR LE SYNDICAT
NATIONAL des TRAVAILLEURS
de la RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(SNTRS-CGT)

N° 182 - NOVEMBRE 1977

TOUTES LES RAISONS D'ETRE EN GREVE LE 1^{er} DECEMBRE !

par Colette JAN
Secrétaire Nationale

Dans tous les domaines, pouvoir d'achat, déroulement de carrière, conditions de travail, perspective pour l'activité scientifique, acquis sociaux etc.. - c'est une avalanche de mauvais coups qui s'accumule pour donner aux personnels toutes les raisons d'agir.

Leurs traitements n'ont été augmentés que de 6,6 % depuis le début de l'année, alors que la hausse des prix atteint 9,5 %, soit une perte de pouvoir d'achat réelle de 2,9 %.

Au rythme actuel de la hausse des prix et, compte tenu qu'aucune nouvelle augmentation des salaires n'est envisagée, cette amputation risque d'atteindre 5 à 6 % d'ici la fin de l'année.

Le plan dit, d'intégration des hors statut, devient un peu plus chaque jour un mythe pour les milliers de travailleurs de la recherche qui en sont écartés, et une duperie pour des centaines d'intégrés au rabais.

Le déclasserement de toutes les catégories de personnels s'approfondit par le blocage des carrières, avec la perspective d'une nouvelle dégradation du fait de l'absence totale de transformations d'emploi dans les budgets 1978 du CNRS et de l'INSERM.

Les conditions matérielles et morales de travail sont dans les laboratoires à l'image de ce budget de la recherche 1978, qualifié par le Directeur Général lui-même de "au ras de l'eau".

Et puis, il y a la quantité de problèmes non résolus qui ne cessent de grandir et se heurtent au refus ou aux altermoiments des Directions du CNRS et de l'INSERM.

Dire que les revendications sont justifiées pour l'essentiel, mais ne peuvent être prises en compte à cause du fameux "contexte économique" ne saurait les dédouaner de leur responsabilité.

Le 27 Octobre, la Direction du CNRS a dû accepter de réouvrir des négociations sur diverses revendications devant les questions précises posées par notre syndicat, s'appuyant sur les luttes en cours des personnels.

Nous n'avons aucune illusion sur sa bonne volonté, mais, nous sommes convaincus par contre - comme en témoigne l'exemple des personnels ouvriers - que l'action des travailleurs peut la contraindre à céder.

Ce sont les raisons pour lesquelles notre syndicat multiplie les initiatives en direction de toutes les catégories pour les informer, les mobiliser et coordonner leurs actions afin de leur donner l'ampleur et l'efficacité maximum.

Ce sont ces mêmes motivations - l'intransigeance du pouvoir à toutes nos revendications - qui conduisent naturellement le SNTRS-CGT à appeler *tous les personnels du CNRS et de l'INSERM à participer massivement à la grève nationale interprofessionnelle du 1^{er} Décembre*, dont l'objectif est de s'opposer à la racine de nos difficultés : la politique d'austérité de Giscard-Barre.

Dans toutes ces actions, chaque adhérent aura le souci de convaincre ses camarades de travail que la meilleure défense de leurs intérêts, c'est de se donner une organisation syndicale toujours plus puissante et donc de rejoindre les rangs du S.N.T.R.S.-CGT.

1948**1978**

30 ANNEES DE LUTTES AU SERVICE DES TRAVAILLEURS DE LA RECHERCHE

XVI^e CONGRES NATIONAL DU SNTRS-CGT

Le Conseil Syndical National du SNTRS-CGT, des 8 et 9 septembre 1977 a arrêté la date et lieu du XVI^e Congrès du syndicat, il se tiendra les 23-24-25 et 26 Mai au Centre Paul Langevin du CAES à AUSSOIS.

Événement important de la vie syndicale au CNRS et à l'INSERM, le Congrès du SNTRS-CGT constitue un moment privilégié de l'élaboration démocratique des revendications des personnels, et de la définition des moyens à mettre en oeuvre pour les faire aboutir.

Le Congrès fixe l'orientation du syndicat à partir de ses objectifs de défense des intérêts des travailleurs, par un vaste débat démocratique dans toutes ses sections syndicales auquel il importe que chaque adhérent participe.

Ce XVI^e Congrès revêtira une importance particulière car chacun a bien conscience que se situant deux mois après l'échéance électorale de Mars 1978 - et quel qu'en soit le résultat - il aura à analyser les éléments nouveaux de la situation politique, économique et sociale pour en tirer les conséquences dans son combat permanent pour la défense de la recherche scientifique et de ses personnels.

Enfin ce Congrès marquera le 30^e anniversaire de notre syndicat, reconstitué en fait au lendemain de la scission syndicale de 1947 sur des bases indépendantes, démocratiques, de masse et de classe qui en ont fait au cours de diverses batailles : *LA PREMIERE ORGANISATION SYNDICALE DES I.T.A. DU C.N.R.S. ET DE L'I.N.S.E.R.M.*

Nous pourrions ainsi faire le bilan de son activité inlassable, traduit dans les nombreuses conquêtes syndicales dont bénéficient aujourd'hui les personnels du CNRS et de l'INSERM pour en tirer les enseignements pour de nouveaux succès revendicatifs.

la souscription nationale XVI^e Congrès.

*Dès réception dans les sections,
DIFFUSEZ MASSIVEMENT les bons de soutien
donnant droit à tirage de tombola*

Prix : 5 F

1^{er} tirage : 16 DECEMBRE

PRIME DE PARTICIPATION À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

2^e SEMESTRE 1977

OA : 7.475,84	1Bbis : 3.044,16	4B : 1.953,90
1A : 6.399,76	1B : 3.256,53	5B : 1.868,97
2A : 4.851,72	2B : 2.647,68	6B : 1.663,68
3A : 4.549,68	3B : 2.350,35	7B : 1.614,12

Les taux des heures supplémentaires et indemnité pour les administratifs et catégories 8 et 9B ont été publiés dans SNTRS-INFORMATIONS N° 42. Réclamez-les aux responsables des sections SNTRS-CGT.

UNE EXIGENCE :

SATISFAIRE LES REVENDEICATIONS

De l'administratif au chercheur, les hommes et les femmes qui composent le CNRS et l'INSERM vivent une situation scandaleuse. La recherche de qualité pour laquelle nous luttons, suppose que les ingénieurs, les techniciens, les ouvriers et les administratifs qui sont à la source de l'effort scientifique, bénéficient de conditions de vie et de travail décentes, en accord avec leurs besoins.

la situation qui règne au CNRS et à l'INSERM est intolérable

- ° Dans le domaine des SALAIRES : la dégradation du pouvoir d'achat est maintenue et accentuée. Les décisions unilatérales du pouvoir en matière d'augmentation des salaires des travailleurs de la fonction publique n'ont pas permis de combler le fossé qui ne cesse de se creuser par rapport à la hausse des prix. En effet il est probable que cette hausse dépassera les 11 % pour l'ensemble de l'année. Le retard de nos traitements sera alors de près de 5 %.
- ° Dans le domaine de l'EMPLOI : la chute constante du nombre de postes créés (104 prévus pour 1978 contre 241 en 1977) ne permet pas de répondre aux besoins nouveaux et accroît la charge des personnels en place.
- ° Des milliers de HORS STATUT attendent encore le poste auquel ils ont droit. Le CNRS prévoit 160 intégrations pour 1978 contre 410 en 1977 ! les "plans d'intégration" se transforment en véritables plans de licenciement, au nom de critères irrecevables.
- ° Dans le domaine des CARRIERES : le refus de véritables négociations a pour corollaire un état de stagnation persistant, faute de transformations de postes nécessaires à assurer une promotion équitable. A cet égard le budget 1978 qui ne prévoit aucune transformation d'emploi va consacrer une nouvelle aggravation.
- ° Dans le domaine des CONDITIONS DE TRAVAIL : à côté de la pénurie de postes nouveaux, il demeure de graves insuffisances, faute de donner les moyens nécessaires à garantir la sécurité des personnels, par des mesures de protection et des plans de formation adaptés aux techniques nouvelles.

le contentieux revendicatif est lourd !

Qu'il s'agisse :

- des revendications communes à toutes les catégories, notamment
 - l'ouverture de véritables négociations concernant la carrière des ITA, ainsi que sur le rôle, les attributions, le fonctionnement, la composition des CPPR et des Commissions Nationales d'avancement, paritaire et dérogation
 - la nomination effective de tous les agents inscrits sur liste d'aptitude
 - l'attribution de la prime de participation à la recherche à toutes les catégories, sans discrimination, à 20 % pour tous
- et celles spécifiques aux différentes catégories, en particulier
 - pour les catégories A fonction publique : (OA-1A-2A-3A-1B) l'application rapide du 2^e train de mesures de la "mini-réforme" déjà en vigueur pour les titulaires de l'Etat

pour les administratifs :

l'égalité de la prime avec celle des techniciens, l'alignement de la 4D sur la 5B, la suppression des petites catégories D et l'amélioration des conditions de travail

• pour les ouvriers, les personnels sociaux et de cantine :

le réexamen de tous les "cas litigieux" qui ont fait l'objet d'un vote égal représentant syndicats contre administration ; la nomination effective de tous les personnels réclassés par la Commission Paritaire Nationale.

une brèche est ouverte ...

° Les actions puissantes qui se sont déroulées au cours du dernier semestre, notamment les manifestations nationales et régionales du 14 juin, la protestation unanime des scientifiques qui s'est exprimée dans le refus, des propositions budgétaires par tous les grands établissements de recherche ont contraint le gouvernement à modifier sensiblement ses projets initiaux.

° La décision du directeur du CNRS (élus et nommés), d'alerter le secrétaire d'Etat à la Recherche sur les risques d'une baisse maintenue des moyens de recherche - constitue un événement significatif.

° Ces faits confirment la justesse de nos luttes, et leur donnent une résonance nouvelle :
JAMAIS L'ACTION REVENDICATIVE N'EST APPARUE AUSSI NECESSAIRE AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES SCIENTIFIQUES.

UN CONSTAT REVELATEUR : LE RECLASSEMENT DES PROFESSIONS OUVRIÈRES ET SOCIALES

Les luttes qui ont permis d'imposer l'examen de la situation de ces personnels ont mis en lumière non seulement l'injustice criante qui pèse sur ces catégories, mais elles ont valeur d'exemple pour toutes les autres catégories. Le classement des ITA est incohérent, injuste et inadmissible.

Il est normal que des travailleurs accèdent à des catégories supérieures, ce qui est anormal c'est que la majorité des ITA stagne dans une situation sans perspective.

les revendications ne peuvent plus attendre !

Dès le début septembre le SNTRS-CGT s'est adressé aux directions du CNRS et de l'INSERM pour qu'elles fassent clairement connaître leurs intentions par rapport au contentieux revendicatif.

Dès l'annonce de l'entrevue avec la direction du CNRS qui a eu lieu le 27 octobre dernier, le SNTRS-CGT et le SNCS-FEN ont précisé à la direction dans quel cadre ils entendaient participer à cette réunion :

- ° le temps des "réunions de travail", "informelles", interminables et sans débouché concret est révolu
- ° le CNRS connaît parfaitement nos revendications, il s'agit donc d'ouvrir rapidement de véritables négociations sur l'ensemble de ces revendications.

Au cours de l'entrevue, il est apparu, que la direction entendait limiter cette entrevue à un commentaire sur le budget sans en discuter les conséquences pour les personnels. La fermeté de notre syndicat pour imposer la discussion sur les revendications, s'appuyant sur les actions en cours ont finalement contraint la direction à aborder les problèmes revendicatifs.

Pour l'essentiel, la direction a tenté de se dédouaner en invoquant les directives gouvernementales découlant de la politique d'austérité, déclarant : *"qu'il n'était pas possible de négocier toute réforme ayant une incidence budgétaire, donc pas de réforme statutaire"...*

Toutefois elle a dû reconnaître que sur un certain nombre de points sa responsabilité propre était engagée : elle a finalement accepté qu'il y ait discussion :

- ° sur les conditions actuelles du plan d'intégration de tous les hors statut
- ° sur le suivi de carrières
- ° sur certaines revendications des administratifs (mise en place des examens prévus, pour le passage 6D - 6Dbis)
- ° sur les cas litigieux concernant le reclassement des personnels ouvriers et sociaux
- ° sur la pré-retraite
- ° et sur le droit syndical

● *L'ACTION a permis que la direction s'engage sur ces points*

● *SEULE L'ACTION IMPOSERA que la direction tienne ses engagements et prenne en compte l'ensemble du contentieux revendicatif.*

En ce sens, le SNTRS-CGT appelle l'ensemble des administratifs, ingénieurs, ouvriers et techniciens du CNRS et de l'INSERM à développer leur action à tous les niveaux.

° *au plan des organismes*

pour contraindre les directions à négocier véritablement

° *avec l'ensemble des travailleurs de la Fonction Publique*

après la rupture des discussions intervenues du fait du gouvernement le 28 septembre, pour exiger des négociations sérieuses sur le maintien et la progression du pouvoir d'achat.

— Vous avez participé nombreux aux côtés de l'ensemble des travailleurs de la fonction publique à la semaine d'action du 24 au 29 octobre organisée par les fédérations CGT, CFDT, FEN, CFTC, CGC et autonomes, considérée comme la première phase d'une action s'inscrivant dans la suite logique de la grève du 24 Mai.

— Prolongez votre action en participant avec l'ensemble des travailleurs de notre pays à

la GREVE NATIONALE

le JEUDI 1^{er} DECEMBRE 1977

et aux diverses manifestations à l'appel de la CGT, la CFDT et la FEN.

Contre la politique d'austérité du pouvoir

pour :

- *le maintien du pouvoir d'achat pour tous et progression prioritaire pour les bas salaires*
- *la garantie du plein emploi, avancement de l'âge de la retraite et réduction du temps de travail*
- *l'amélioration des conditions de travail*
- *le respect et élargissement des libertés syndicales*
- *le droit à une formation initiale et continue de qualité sous la responsabilité du service public, conditions nécessaires pour assurer le droit à un emploi stable et qualifié*
- *la gestion par les représentants des travailleurs d'une sécurité sociale assurant pleinement la couverture des risques sociaux.*

TOUS EN GREVE



LE JEUDI 1^{er} DECEMBRE

UNE NECESSITE :

UN SYNDICAT C.G.T. AU CNRS ET A L'INSERM PLUS FORT ET PLUS PUISSANT

- *POUR LA SATISFACTION DE VOS REVENDICATIONS IMMEDIATES*
- *POUR QUE VIVE LE PROGRAMME COMMUN*

adherez, faites adherer au SNTRS-CGT

BULLETIN D'ADHESION

NOM PRENOM AGE CATEGORIE

LIEU DE TRAVAIL

ADRESSE PERSONNELLE

SIGNATURE

Remettez ce bulletin à un militant SNTRS-CGT de votre établissement ou adressez-le au siège du SNTRS-CGT, 57 avenue d'Italie, 75013 PARIS.

L'ACTION SOCIALE :

la rupture !

18 OCTOBRE 1977 : les syndicats (CGT/SNCS/CFDT/SNIRS/FO) et le CAES repoussent à l'UNANIMITE le budget de l'action sociale, proposé par la direction générale du CNRS, pour 1978.

La déclaration ci-dessous lue par le représentant CGT au nom des syndicats et du bureau du CAES résume mieux qu'un long développement la situation :

« La Direction Générale du CNRS vient de porter à notre connaissance le budget social prévu pour 1978. "Budget dur - budget difficile" a précisé Monsieur le Directeur Administratif et Financier.

Nous en prenons acte.

Pour l'ensemble des organisations syndicales et le CAES, c'est un véritable budget de récession qui est proposé.

Celui-ci sera en augmentation inférieure (+ 11,6 %) à la hausse prévisible des prix. De plus fort éloigné d'un budget social conforme aux besoins des personnels.

"Il me paraît strictement impossible d'aller au-delà des masses budgétaires" a encore précisé Monsieur le Directeur Administratif et Financier.

Pour l'ensemble des organisations syndicales et les élus à la Commission des Affaires Sociales, il ne saurait être question de procéder à une quelconque répartition de ce budget d'austérité.

Par conséquent, les représentants des personnels ne cautionneront pas ce budget et ils en informeront les personnels. »

Comme pour l'ensemble du contentieux revendicatif, l'action sociale subit de plein fouet, les effets du plan Barre : un fait significatif, la direction a avoué très tranquillement qu'aucun poste ne serait donné au CAES en 1978.

Ce qui veut dire, charge de travail accrue pour les employés CAES en place, difficultés plus grandes pour le CAES, pour faire face au développement de ses activités au profit de l'ensemble des personnels.

Ne perdons pas de vue, non plus que la direction générale du CNRS procède à une véritable attaque "tous azimuts" contre les acquis sociaux des personnels.

- Déficit de cantine non couvert - remise en cause du caractère social de la restauration, de certaines aides exceptionnelles, etc..

Si l'action des personnels n'est pas capable de modifier cette situation, le CAES va connaître très rapidement de très sérieuses difficultés.

C'est pourquoi, notre syndicat a immédiatement saisi l'ensemble des syndicats, d'une proposition d'action des personnels.

Nous pensons qu'il faut aller vers une action massive des personnels, pour stopper les tentatives de remise en cause, pour l'obtention d'un budget social conforme aux besoins des personnels.

Des actions sont immédiatement possibles et nécessaires à partir de certains points de sensibilisation (budget - cantines - locaux sociaux...). Le syndicat impulse actuellement le développement de celles-ci.

Elles préparent, les meilleures conditions à l'action d'ampleur.

Une dernière précision : Pour que ces actions puissent se développer et aboutir à des succès revendicatifs, chaque adhérent a un rôle essentiel à jouer. Il est à la base pour l'essentiel de la réussite d'une action.

C'est là, sa responsabilité de syndiqué !



LES LUTTES EN COURS

RECLASSEMENT DES P.O.S.

L'action se poursuit parallèlement à la bataille de nos élus dans la Commission Paritaire Nationale de reclassement pour imposer à la Direction du CNRS une application non restrictive du décret.

Tous les agents concernés peuvent avoir les renseignements en s'adressant au secrétaire de section ou aux militants du collectif National des P.O.S. du SNTRS-CGT.

Le Bulletin interne du syndicat qui leur est adressé chaque semaine rend compte en détail des résultats de la C.P.N., des analyses du collectif et de ses initiatives d'action.

POUR IMPOSER LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS DES ADMINISTRATIFS

La lettre au Directeur Général du CNRS éditée par le SNTRS est partout signée massivement par les intéressés.

La participation des administratifs aux réunions organisées dans les établissements par le collectif du SNTRS-CGT témoigne de leur volonté de riposter par une action nationale spécifique à l'intransigeance de la direction.

Le SNTRS a fait des propositions à ses partenaires pour traduire cette volonté dans une action énergique des administratifs début décembre, avec le soutien des autres catégories.

HORS STATUT : L'ACTION SE COORDONNE ET S'AMPLIFIE

Après les multiples actions à Orsay, à la MSH, à Paris VII, au C.E.N. de Grenoble, dans les sciences humaines et sociales etc.. qui ont déjà imposé des reculs (par exemple sur les associations loi 1901, et sur les niveaux de reclassement) l'action se développe dans de nouveaux établissements.

A l'initiative du SNTRS, du SNCS et du SGEN une coordination de ces actions se traduira dans la journée de "revendications, d'animation et de dénonciation des hors statut de la recherche" le 16 Novembre.

L'action des intéressés doit s'amplifier partout avec le soutien des personnels statutaires notamment par la signature massive de la pétition des syndicats CGT-FEN et CFDT du CNRS, de l'INSERM et de l'INRA.

Chacun doit avoir conscience que la défense des hors statut, c'est aussi lutter contre les atteintes à son propre statut et pour la défense de la recherche scientifique.

INGENIEURS : IMPOSER LA PARUTION RAPIDE DES TEXTES CONCERNANT LA REFORME DU CADRE A

Ce texte concerne également les catégories 1D et 1B. La pétition éditée par le SNTRS doit être signée massivement et rapidement pour permettre les délégations prévues auprès des directions du CNRS et de l'INSERM.

AVANCEMENT-CARRIERE : FAIRE ECLATER LE DECLASSEMENT ET LES BESOINS !

La discussion dans les sections autour du document du SNTRS-CGT sur ces carrières montre à l'évidence l'importance de cette question pour les personnels.

Parallèlement, les explications portées par les militants du SNTRS-CGT auprès des "notateurs", et la signature de la pétition nationale sur la notation, la promotion, la carrière et les commissions d'avancement, gênent la direction qui a accepté de réouvrir les négociations sur le "suivi des carrières".

Ces initiatives doivent se développer dans tous les laboratoires pour contraindre la direction à des mesures concrètes remédiant au déclin et au blocage des carrières, ce qui implique des moyens budgétaires en conséquence.

LE BUDGET DU CNRS : ADOPTE A LA MAJORITE "MAIS AVEC UNE GRANDE INQUIETUDE"

Ainsi concluait le Président du Cons. II d'Administration à l'issue d'un débat ouvert par l'intervention ferme de notre Secrétaire Général et marqué, outre le refus de vote des élus SNTRS-SNCS et SGEN, par de nombreuses déclarations pessimistes des membres du Conseil.

Le Directeur Général lui-même répondait à ces "inquiétudes" en faisant le constat de "la gravité de la situation", et que si 78 "pouvait être passé" on était "au ras de l'eau" dans une situation qui risquait "d'être définitivement détériorée" si des mesures sérieuses n'étaient pas prises... en 1979 !

Ce budget de récession sévère a néanmoins été voté par la majorité gouvernementale aux ordres du pouvoir à l'Assemblée Nationale.

Pour nous la bataille continue !